

Public concerné

Peuvent s'inscrire au DSCG / DSGC, les titulaires du :

- DCG ou DGC ou de tout titre ou diplôme admis en dispense du DCG ;
- DECF de l'État ;

- Master CCA ou de tout autre master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un autre État membre de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Vous souhaitez candidater à cette formation mais vous n'avez pas le diplôme requis ?

Pensez à déposer un dossier de demande de VAP (validation des acquis professionnels) ou de VES (validation des études supérieures).

Nos assistant.e.s VAE vous renseigneront sur ce dispositif.

- Âgé(e) de moins de 30 ans, vous suivrez la formation en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

- Âgé(e) de plus de 30 ans, vous suivrez la formation en contrat de professionnalisation adultes.

Lieu de recrutement : Amiens

Période de recrutement : de février à septembre. Jury d'admissibilité mensuel en fonction des places disponibles.

Procédure de recrutement : sur dossier et entretien de motivation.

Frais de formation : formation gratuite et rémunérée pour les jeunes. Contribution aux frais de formation par les entreprises.

Lieu de formation : Amiens

Durée de la formation : 2 ans

Rythme de l'alternance : une moyenne de deux jours de formation et trois jours en entreprise par semaine.

Possibilité de suivre les modules à la carte en formation continue

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

Acquérir une formation approfondie préparant aux métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit et de la finance.

Les titulaires du DSCG / DSGC ont vocation à poursuivre leur carrière : dans les cabinets d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes comme collaborateur ou stagiaire et futur associé;

dans des postes de responsabilité dans les directions comptables et financières, de contrôle de gestion et d'audit interne des organisations privées ou publiques; dans des cabinets de consultants.

Types d'emplois accessibles par le détenteur du diplôme :

Collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable

Collaborateur dans un cabinet de commissariat aux comptes

Responsable comptable ou financier dans des PME

Assistant dans un service administratif et financier d'une grande structure

Assistant dans le service d'audit interne d'un groupe

Organisation

Nombre de crédits ECTS : 120

Stages, projets, mémoire et condition de délivrance du diplôme

La formation Cnam Intec : une double chance

L'Intec (Institut national des techniques économiques et comptables) est un institut du Cnam qui existe depuis plus de 85 ans et qui forme 12 000 élèves chaque année.

Le Cnam vous propose de préparer simultanément le DSCG, diplôme d'État mais aussi le DSGC, diplôme de l'Intec. Ce dernier vous donne une double chance en vous permettant d'obtenir des équivalences au nombre de 5 sur un total de 7 pour le DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et gestion) de l'État.

Possibilité de suivre le DSCG au Cnam de Lille.


Description de la formation


1ERE ANNÉE

TEC211	Gestion juridique, fiscale et sociale	20 crédits
TEC212	Finance	15 crédits
TEC213	Management et contrôle de gestion	20 crédits

872eme année

TEC214	Comptabilité et audit	20 crédits
TEC215	Management des systèmes d'information	15 crédits
TEC216	Oral d'économie	15 crédits
TEC217	Relations professionnelles 2	15 crédits

 Unités d'enseignements et unités d'activités obligatoires

 Unités d'enseignements et unités d'activités optionnelles

Commentaire sur la formation

Plaquette de la formation en alternance

Dossier de candidature

Fiche Orientation Métier

Planning Formation

Inscription aux tests de positionnement (par internet - paiement CB et Paypal)

TEC211 - Gestion juridique, fiscale et sociale

Public concerné

Sont autorisées à suivre cette formation les personnes titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants : Diplôme de Gestion et de Comptabilité (DGC) du Cnam-Intec Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) de l'Etat Titre ou diplôme admis en dispense du DCG Etat Diplôme d'études comptables et financières (DECf) Etat Master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un Etat membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. A titre dérogatoire, les élèves non titulaires de l'un des diplômes pré-requis peuvent s'inscrire à l'UE 211 du DSGC du Cnam-Intec à condition qu'ils aient obtenu, au préalable, une note égale ou supérieure à 10/20 aux UE 111, 112, 113 et 114 du DGC Cnam-Intec ou du DCG Etat. Cette procédure dérogatoire d'inscription ne s'applique pas aux examens de l'Etat. Peuvent également s'inscrire, les personnes ayant obtenu une autorisation d'inscription au DSGC Cnam-Intec dans le cadre d'une validation des acquis professionnels (V.A.P. 85).

Finalité de l'unité d'enseignement Objectifs pédagogiques/Compétences visées

UE constitutive du DSGC INTEC. Appréhender globalement les problèmes juridiques, fiscaux et sociaux que l'entreprise peut rencontrer dans le cadre de ses activités.

Capacité et compétences acquises

Permettre aux professionnels de l'expertise comptable de disposer des connaissances juridiques de base leur permettant d'accompagner leurs clients au quotidien.

Organisation

20 crédits

Contenu de la formation

Série 1 Partie 1. L'entreprise et les contrats Titre 1. Les éléments généraux sur les contrats Chapitre 1. Les définitions Chapitre 2. La formation du contrat Chapitre 3. Les effets du contrat Titre 2. La diversité des contrats Chapitre 1. Le contrat de vente, le contrat d'entreprise Chapitre 2. Le contrat de distribution : concession et franchise Chapitre 3. Les contrats de consommation Chapitre 4. Le contrat d'assurance Partie 2. Droit pénal Titre 1. Le droit pénal général Chapitre 1. Les infractions Chapitre 2. L'identification de la personne responsable Chapitre 3. La peine Titre 2. La procédure pénale Chapitre 1. Les actions Chapitre 2. L'instruction préparatoire Chapitre 3. Le jugement et les voies de recours Titre 3. Le droit pénal spécial des sociétés et des affaires Chapitre 1. L'abus de biens sociaux Chapitre 2. La distribution de dividendes fictifs Chapitre 3. La présentation ou la publication de comptes annuels infidèles Chapitre 4. Les autres infractions au droit des sociétés Série 2 Partie 3. Droit de la concurrence Titre 1. Les comportements constitutifs d'une faute délictuelle (ou l'action en concurrence déloyale) Chapitre 1. Les comportements constitutifs de concurrence déloyale Chapitre 2. L'action en concurrence déloyale Titre 2. Les comportements entravant le développement de la concurrence Chapitre 1. Les pratiques restrictives de la concurrence Chapitre 2. La transparence et les pratiques tarifaires Titre 3. Les pratiques anti-concurrentielles : ententes et abus de position dominante Chapitre 1. Les pratiques anticoncurrentielles Chapitre 2. Les sanctions encourues Titre 4. Un corps de règles préventif : le contrôle des concentrations en droit communautaire et en droit interne Chapitre 1. Les concentrations soumises au contrôle Chapitre 2. Les procédures de contrôle des concentrations Partie 4. L'entreprise et l'administration fiscale Titre 1. Les relations avec l'administration fiscale : agrément et rescrit Chapitre 1. Les agréments Chapitre 2. Les rescrits ou accords préalables de l'administration Titre 2. Les différentes formes de contrôle fiscal Chapitre 1. Le délai d'action de l'administration Chapitre 2. Le contrôle formel et le contrôle sur pièces (CSP) Chapitre 3. Le contrôle fiscal externe Titre 3. La procédure de rectification à l'issue du contrôle fiscal Chapitre 1. La procédure de rectification Chapitre 2. La proposition de rectification Titre 4. Les voies de recours Chapitre 1. Les voies de recours pré-contentieux Chapitre 2. Le contentieux de l'impôt Chapitre 3. Notions sur le contentieux communautaire Partie 5. Le développement de l'entreprise Titre 1. Les règles communes à toutes les sociétés Chapitre 1. La société comme contrat Chapitre 2. La société comme personne morale Chapitre 3. Les modifications ou transformations de la société Titre 2. La fiscalité des sociétés Chapitre 1. La fiscalité de la constitution des sociétés Chapitre 2. La fiscalité applicable aux résultats réalisés par les sociétés Chapitre 3. La fiscalité des transformations de la société Titre 3. La réglementation de la SA Chapitre 1. La SA avec conseil d'administration Chapitre 2. La SA avec conseil de surveillance et directoire Titre 4. Les règles propres aux sociétés cotées Chapitre 1. L'obligation d'information et les dispositifs de contrôle des sociétés Chapitre 2. Les sanctions en cas de manquement à l'obligation d'information Titre 5. Droit de l'informatique Chapitre 1. Les notions essentielles de droit de l'informatique Chapitre 2. Les principales règles juridiques régissant l'utilisation de l'Internet (sites, transactions et signature électronique) Titre 6. Les obligations de communication des entreprises en matière d'environnement Chapitre 1. Le domaine et le contenu de l'obligation d'information en matière environnementale Chapitre 2. Les sanctions au manquement à l'obligation d'information en matière environnementale Série 3 Partie 6. La territorialité de l'is et de la TVA Titre 1. La territorialité de l'IS Chapitre 1. Les principes généraux Chapitre 2. Les modalités d'imposition des résultats Titre 2. La territorialité de la TVA Chapitre 1. La détermination des territoires Chapitre 2. Les exportations et importations de biens Chapitre 3. Les échanges intracommunautaires de biens Chapitre 4. Les prestations de services Chapitre 5. Les entreprises étrangères Partie 7. Le financement de l'entreprise Titre 1. Le recours à des investisseurs identifiés Chapitre 1. Le financement par apport en capital Chapitre 2. Le financement par l'emprunt non bancaire Chapitre 3. Le financement bancaire Titre 2. Le recours à des investisseurs anonymes Chapitre 1. Les modalités du recours à des investisseurs anonymes Chapitre 2. Le contrôle exercé par l'AMF Partie 8. De l'entreprise au groupe Titre 1. Les implications juridiques, fiscales et sociales de l'existence d'un groupe Chapitre 1. Le droit du travail appliqué aux groupes de sociétés Chapitre 2. Les régimes fiscaux du groupe et le traitement fiscal des opérations internes au groupe Chapitre 3. Le droit des sociétés applicable aux prises de participations et à la détention de participations dans le capital d'autres sociétés ou groupements Chapitre 4. Les règles juridiques, fiscales et sociales des GIE, GEIE, location gérance et mandats d'intérêts communs Titre 2. La restructuration de l'entreprise Chapitre 1. Le régime juridique, fiscal et social des opérations de fusion de sociétés Chapitre 2. Le régime juridique, fiscal et social des scissions de sociétés Chapitre 3. Le régime juridique, fiscal et social des apports partiels d'actif Chapitre 4. Le régime juridique, fiscal et social des opérations de transmission universelle de patrimoine Série 4 Partie 9. L'entreprise en difficulté Titre 1. La prévention des difficultés des entreprises Chapitre 1. La détection des difficultés Chapitre 2. Le mandataire ad hoc Chapitre 3. La procédure de conciliation Chapitre 4. L'intervention des pouvoirs publics Titre 2. Les procédures collectives : sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires des entreprises Chapitre 1. L'ouverture d'une procédure collective

Chapitre 2. Le déroulement de la procédure Chapitre 3. Les effets d'une procédure collective Titre 3. Les aspects internationaux et communautaires du droit des entreprises en difficulté Chapitre 1. Le droit français de la faillite internationale Chapitre 2. Le règlement européen du 29 mai 2000 relatif aux procédures d'insolvabilité Partie 10. La transmission et la disparition de l'entreprise Titre 1. La transmission de l'entreprise Chapitre 1. La transmission à titre onéreux de l'entreprise Chapitre 2. La transmission à titre gratuit de l'entreprise Titre 2. La disparition de l'entreprise Chapitre 1. La cessation d'activité de l'entreprise individuelle : régime juridique et fiscal Chapitre 2. La dissolution de la société : régime juridique et fiscal Partie 11. Associations et autres organismes à but non lucratif Titre 1. Les associations Chapitre 1. La création et la dissolution d'une association Chapitre 2. Le fonctionnement de l'association Chapitre 3. Le régime fiscal des associations Chapitre 4. Le contrôle légal de l'association Titre 2. Les fondations et autres organismes à but non lucratif Chapitre 1. Les fondations Chapitre 2. Le fonds de dotation

Aucun cours pour le semestre 1

Aucun cours pour le semestre 2

TEC212 - Finance

Public concerné

Sont autorisées à suivre cette formation, les personnes titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants : Diplôme de Gestion et de Comptabilité (DGC) du Cnam-Intec Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) de l'Etat Titre ou diplôme admis en dispense du DCG Etat Diplôme d'études comptables et financières (DECF) Etat Master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un Etat membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. A titre dérogatoire, les élèves non titulaires de l'un des diplômes pré-requis peuvent s'inscrire à l'UE 212 du DSCG du Cnam-Intec à condition qu'ils aient obtenu, au préalable, une note égale ou supérieure à 10/20 à l'UE 116 (finance d'entreprise) du DGC Cnam-Intec ou du DCG Etat. Cette procédure dérogatoire d'inscription ne s'applique pas aux examens de l'Etat. Peuvent également s'inscrire, les personnes ayant obtenu une autorisation d'inscription au DSCG Cnam-Intec dans le cadre d'une validation des acquis professionnels (V.A.P. 85).

Organisation

15 crédits

Contenu de la formation

Série 1 Partie 1. La valeur et le temps Titre 2. La valeur et le risque Titre 3. La valeur et l'information Titre 4. La valeur et les options Série 2 Partie 2. Investissement et financement en avenir incertain Titre 1. Stratégie d'investissement dans un contexte d'incertitude Titre 2. Politique de financement Titre 3. Le choix d'une structure de financement Partie 3. Evaluation de l'entreprise Titre 1. Contexte et démarche de l'évaluation Titre 2. L'évaluation par les flux Titre 3. L'évaluation par l'approche comparative Titre 4. Les évaluations par les approches patrimoniales et mixtes Titre 5. Synthèse et comparaison des méthodes d'évaluation Série 3 Partie 4. Ingénierie financière Titre 1. La gestion de la valeur de l'action Titre 2. Les fusions Titre 3. Apports partiels d'actifs et scissions Titre 4. Les offres publiques Titre 5. Le leverage buy out (LBO) Titre 6. La titrisation Titre 7. La défaillance Titre 8. Ethique et gouvernement d'entreprise Série 4 Partie 5. Diagnostic financier des groupes Titre 1. Les comptes consolidés Titre 2. Le diagnostic financier des groupes Titre 3. La communication financière Partie 6. Gestion de trésorerie des groupes Titre 1. La gestion de trésorerie au sein d'un groupe Titre 2. Couvertures du risque de change et de taux

Aucun cours pour le semestre 1

Aucun cours pour le semestre 2

TEC213 - Management et contrôle de gestion

Public concerné

Sont autorisées à suivre cette formation les personnes titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants : Diplôme de Gestion et de Comptabilité (DGC) du Cnam-Intec Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) de l'Etat Titre ou diplôme admis en dispense du DCG Etat Diplôme d'études comptables et financières (DECF) Etat Master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un Etat membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. A titre dérogatoire, les élèves non titulaires de l'un des diplômes pré-requis peuvent s'inscrire à l'UE 213 du DSCG du Cnam-Intec à condition qu'ils aient obtenu, au préalable, une note égale ou supérieure à 10/20 aux UE 117 (management) et 121 (contrôle de gestion) du DGC Cnam-Intec ou du DCG Etat. Cette procédure dérogatoire d'inscription ne s'applique pas aux examens de l'Etat. Peuvent également s'inscrire, les personnes ayant obtenu une autorisation d'inscription au DSCG Cnam-Intec dans le cadre d'une validation des acquis professionnels (V.A.P. 85).

Finalité de l'unité d'enseignement

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

UE constitutive du DSCG INTEC. L'UE " management et contrôle de gestion " a pour objectif de présenter les outils et méthodes

avancées du diagnostic stratégique, du diagnostic organisationnel et du contrôle de gestion.

Capacité et compétences acquises

• Réalisation d'un diagnostic stratégique et organisationnel • Analyse et conception d'un système de calcul de coûts • Conception d'un système de contrôle et diagnostic d'un système d'incitation

Organisation

20 crédits

Contenu de la formation

Série 1 Partie 1. Gouvernance et contrôle de gestion Chapitre 1. Contrôle de gestion, contrôle organisationnel et contrôleur de gestion Section 1. Le contrôle de gestion : un mode de contrôle parmi d'autres Section 2. Les sources d'information du contrôle de gestion Section 3. La fonction contrôle de gestion Chapitre 2. Exercice du pouvoir et contrôle de gestion Section 1. L'exercice du pouvoir Section 2. Les configurations de pouvoir Section 3. Rationalité et irrationalité dans l'exercice du pouvoir Chapitre 3. Gouvernance d'entreprise et contrôle de gestion Section 1. La montée en puissance de la problématique de la gouvernance Section 2. Approches théoriques de la gouvernance et de ses mécanismes Section 3. Les modèles nationaux de gouvernance et leurs évolutions Section 4. Gouvernance, comptabilité, audit et contrôle Série 2 Partie 2. Stratégie et contrôle de gestion Chapitre 1. Stratégie et management stratégique Section 1. Définitions Section 2. Les " discours " sur la stratégie : normatifs ou descriptifs ' Section 3. Les trois niveaux de la stratégie Section 4. Le management stratégique Chapitre 2. Management stratégique et SCDG Section 1. Diagnostic stratégique et SCDG Section 2. Choix stratégiques et SCDG Section 3. Déploiement stratégique et SCDG Chapitre 3. Le " pilotage " stratégique et ses outils Section 1. Un problème de vocabulaire Section 2. La place du pilotage stratégique dans le système de contrôle Section 3. Les outils du pilotage stratégique Série 3 Partie 3. Organisation et contrôle de gestion Chapitre 1. Les organisations : structure et dynamique Section 1. Définition et diversité des organisations Section 2. La structure des organisations Section 3. Les déterminants des structures Section 4. Modèles d'évolution des structures Chapitre 2. Mise en œuvre des stratégies et choix d'organisation Section 1. Les modes de croissance : interne ou externe ' Section 2. Externalisations et relations client-prestataire : faire ou faire faire ' Section 3. Coopération inter-organisationnelle et politique relationnelle Chapitre 3. Organisation, systèmes d'information et contrôle Section 1. Une vision hiérarchique de l'organisation : la mise sous tension par les prix de cession interne Section 2. Vision processuelle de l'organisation et gestion par les activités Série 4 Partie 4. Le contrôle de gestion, outil de motivation et d'apprentissage Chapitre 1. Une fonction transversale difficilement évaluable Section 1. L'évolution de la fonction GRH Section 2. La fonction GRH au service de la performance de l'organisation Section 3. La difficulté d'évaluer la fonction GRH Section 4. Le système d'information sociale Chapitre 2. La gestion des compétences et le contrôle de gestion Section 1. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences Section 2. Le développement des compétences Chapitre 3. La gestion du changement Section 1. Les différentes approches du changement Section 2. Les risques du changement Section 3. La gestion des transformations Chapitre 4. La gestion des rémunérations et le contrôle de gestion Section 1. Les politiques de rémunération Section 2. La structure des rémunérations Section 3. La prévision de la masse salariale Section 4. Le contrôle de l'évolution de la masse salariale Chapitre 5. Les tableaux de bord sociaux Section 1. Les dysfonctionnements sociaux Section 2. L'importance grandissante des indicateurs sociaux Chapitre 6. Gestion des ressources humaines et Contrôle de gestion dans le secteur public Section 1. Contrôle de gestion et management dans la modernisation de la gestion publique Section 2. Contrôle de gestion et management dans la réforme budgétaire

Aucun cours pour le semestre 1

Aucun cours pour le semestre 2

TEC214 - Comptabilité et audit

Public concerné

Sont autorisées à suivre cette formation les personnes titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants : Diplôme de Gestion et de Comptabilité (DGC) du Cnam-Intec Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) de l'Etat Titre ou diplôme admis en dispense du DCG Etat Diplôme d'études comptables et financières (DECF) Etat Master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un Etat membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. A titre dérogatoire, les élèves non titulaires de l'un des diplômes pré-requis peuvent s'inscrire à l'UE 214 du DSGC du Cnam-Intec à condition qu'ils aient obtenu, au préalable, une note égale ou supérieure à 10/20 aux UE 119 (introduction à la comptabilité) et 120 (comptabilité approfondie) du DGC Cnam-Intec ou du DCG Etat. Cette procédure dérogatoire d'inscription ne s'applique pas aux examens de l'Etat. Peuvent également s'inscrire, les personnes ayant obtenu une autorisation d'inscription au DSGC Cnam-Intec dans le cadre d'une validation des acquis professionnels (V.A.P. 85).

Organisation

20 crédits

Contenu de la formation

Série 1 Partie 1. Introduction aux normes internationales Titre 1. Les normes internationales : une approche économique et financière Titre 2. Actualités des IAS / IFRS Titre 3. le cadre conceptuel et la présentation des états financiers (les normes IAS1 et IAS7) Partie 2. Fusion et opérations assimilées Titre 1. Opérations de regroupement et stratégies d'entreprises Titre 2. Les fusions Titre 3. Les scissions et apports partiels d'actifs Titre 4. Le contrôle des opérations de regroupement Série 2 Partie 3. Consolidation des comptes Titre 1. Enjeux et démarches de la consolidation en règlement 99-02 du CRC et en normes IFRS Titre 2. La

consolidation suivant la réglementation française Titre 3. Spécificités de normes IFRS Titre 4. Cas de synthèse Série 3 Partie 4. Contrôle interne et audit Titre 1. Présentation générale et définitions Titre 2. Le commissariat aux comptes Titre 3 : Analyse des risques et contrôle interne Titre 4. Démarche d'audit et déroulement d'une mission Série 4 Partie 5. Information comptable et management financier Titre 1. Actualités des IAS/IFRS Titre 2. Actif et passif Titre 3. Informations aux investisseurs et analyse financière Titre 4. Politique comptable et communication financière

Aucun cours pour le semestre 1

Aucun cours pour le semestre 2

TEC215 - Management des systèmes d'information

Public concerné

Sont autorisées à suivre cette formation les personnes titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants : Diplôme de Gestion et de Comptabilité (DGC) du Cnam-Intec Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) de l'Etat Titre ou diplôme admis en dispense du DCG Etat Diplôme d'études comptables et financières (DECF) Etat Master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un Etat membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. A titre dérogatoire, les élèves non titulaires de l'un des diplômes pré-requis peuvent s'inscrire à l'UE 215 du DSCG du Cnam-Intec à condition qu'ils aient obtenu, au préalable, une note égale ou supérieure à 10/20 à l'UE 118 (systèmes d'information de gestion) du DGC Cnam-Intec ou du DCG Etat. Cette procédure dérogatoire d'inscription ne s'applique pas aux examens de l'Etat. Peuvent également s'inscrire, les personnes ayant obtenu une autorisation d'inscription au DSCG Cnam-Intec dans le cadre d'une validation des acquis professionnels (V.A.P. 85).

Finalité de l'unité d'enseignement

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

UE constitutive du DSCG INTEC. L'UE 215 a trois objectifs principaux. Le premier est de couvrir un socle de base de connaissance générale sur les systèmes d'information. Le deuxième est relatif aux problématiques de contrôle des systèmes d'information. Le troisième concerne l'aptitude à utiliser, gérer, évaluer et (ou) concevoir un système d'information.

Capacité et compétences acquises

Les compétences et capacités acquises sont relatives aux notions de gouvernance des systèmes d'information, à la gestion de projet de systèmes d'information, à la place et au cycle de vie des progiciels de gestion, à l'analyse de la performance informatique, à la sécurité des systèmes informatiques et à l'audit informatique.

Organisation

15 crédits

Contenu de la formation

Série 1 Partie 1. Les systèmes d'information : définition et conception I. Notre perception du système d'information : les outils II. Au-delà des outils, les systèmes III. Le système d'information de l'organisation IV. Les traductions organisationnelles V. Les méthodes de conception des SI Partie 2. L'urbanisation et la stratégie du système d'information I. Définition et vocabulaire II. La dialectique urbanisation-intégration III. L'alignement stratégique Série 2 Partie 3. Le système d'information et son découpage en domaines fonctionnels et processus transversaux I. Identifier et structurer les informations de gestion II. Les domaines fonctionnels courants III. La réorientation vers les processus transversaux Partie 4. Les logiciels métiers pour les gestionnaires (comptabilité, contrôle, audit, conseil) I. L'informatique structurelle II. Logiciels et progiciels III. Les logiciels de comptabilité IV. Du logiciel de comptabilité au progiciel de gestion V. Critères de choix d'un progiciel comptable VI. Les progiciels de gestion intégrés Série 3 Partie 5. La gestion de projets systèmes d'information et la mesure de la performance informatique I. Rappel sur la théorie des graphes II. Outils informatiques pour gérer les projets (et construire les graphes) III. Les acteurs des projets, les rôles et prérogatives IV. Le cycle de vie d'un projet V. De la gestion d'un projet à la gestion des projets VI. Gouvernance et mesure de la performance informatique VII. Les coûts de développement, de production et de maintenance VIII. Économie d'un projet " système d'information " IX. Étude de cas : la banque G2N Série 4 Partie 6. Les infrastructures technologiques de l'informatique I. Architectures informatiques II. Technologies de base et des architectures de machines III. Architectures de systèmes IV. Architectures de réseau V. Évolution des architectures de données VI. Évolution des architectures de traitement VII. Évolution des architectures globales VIII. Architecture technique d'aujourd'hui Partie 7. La sécurité des systèmes d'information I. La protection des actifs II. L'évaluation des risques III. L'identification des menaces IV. La mise en place d'une politique SSI (PSSI) V. La sécurité opérationnelle VI. Informatique et libertés Partie 8. Les normes et les référentiels des audits des systèmes d'information I. Définitions et vocabulaire II. Le contexte international et les enjeux III. Les sources des normes et référentiels IV. Le contrôle fiscal des comptabilités informatisées

Aucun cours pour le semestre 1

Aucun cours pour le semestre 2

TEC216 - Oral d'économie

Public concerné

Sont autorisées à suivre cette formation les personnes titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants : Diplôme de Gestion et de Comptabilité (DGC) du Cnam-Intec Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) de l'Etat Titre ou diplôme admis en dispense du DCG Etat Diplôme d'études comptables et financières (DECF) Etat Master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un Etat membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. A titre dérogatoire, les élèves non titulaires de l'un des diplômes pré-requis peuvent s'inscrire à l'UE 216 du DSCG du Cnam-Intec à condition qu'ils aient obtenu, au préalable, une note égale ou supérieure à 10/20 aux UE 115 (Economie) et 122 (Anglais appliqué aux affaires) du DGC Cnam-Intec ou du DCG Etat. Cette procédure dérogatoire d'inscription ne s'applique pas aux examens de l'Etat. Peuvent également s'inscrire, les personnes ayant obtenu une autorisation d'inscription au DSCG Cnam-Intec dans le cadre d'une validation des acquis professionnels (V.A.P. 85).

Finalité de l'unité d'enseignement

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

" Cette unité d'enseignement conduit à préparer une épreuve ayant pour but de montrer la capacité du candidat à structurer un raisonnement dans un délai imparti et à le présenter de façon convaincante aux membres du jury, en langue française, d'une part, et en langue anglaise, d'autre part. "

Capacité et compétences acquises

Etre en mesure de commenter à l'oral et en anglais un document en langue anglaise traitant de sujets d'économie.

Organisation

15 crédits

Contenu de la formation

1. Organisation et régulation de l'économie 1.1 Évolution des modes d'organisation de l'activité économique : les différents types de capitalisme 1.2 Régulation des crises économiques par l'intervention des pouvoirs publics aux plans national et international 1.3 Place et rôles des entreprises dans les économies contemporaines 2. Croissance, changement technologique et emploi 2.1 Le changement technologique : déterminants et effets sur les branches, l'emploi et les qualifications 2.2 Les acteurs face au changement technologique : les stratégies d'entreprise et le rôle régulateur et d'impulsion des pouvoirs publics 3. Economie de la connaissance et de l'immatériel 3.1 L'essor de l'économie de la connaissance 3.2 Les enjeux économiques et sociaux de l'économie de la connaissance 3.3 Les acteurs de l'économie de la connaissance : l'Etat, les organismes de recherche et d'enseignement, les entreprises 4. Réseaux, territoires, pôles de compétitivité 4.1 Nouvelles formes d'organisation 4.2 Synergies de compétitivité 5. Les déséquilibres spatiaux, sociaux et environnementaux 5.1 Croissance, crise et déséquilibres dans une économie mondialisée (déséquilibres entre les États) 5.2 Croissance, crise et déséquilibres sociaux internes 5.3 Croissance, crise et déséquilibres environnementaux 6. Marché et économie non marchande 6.1 La place du secteur non marchand 6.2 Le non-marchand : un modèle définitivement spécifique 7. Protection sociale et solidarité 7.1 Les crises de l'Etat providence 7.2 Quel avenir pour les retraites et l'assurance maladie ?

Aucun cours pour le semestre 1

Aucun cours pour le semestre 2

TEC217 - Relations professionnelles 2

Public concerné

Sont autorisées à suivre cette formation les personnes titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants : Diplôme de Gestion et de Comptabilité (DGC) du Cnam-Intec Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) de l'Etat Titre ou diplôme admis en dispense du DCG Etat Diplôme d'études comptables et financières (DECF) Etat Master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un Etat membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. A titre dérogatoire, les élèves non titulaires de l'un des diplômes pré-requis peuvent s'inscrire à l'UE 217 du DSCG du Cnam-Intec à condition qu'ils aient obtenu, au préalable, une note égale ou supérieure à 10/20 à l'UE 123 (Relations professionnelles 1) du DGC Cnam-Intec ou du DCG Etat. Cette procédure dérogatoire d'inscription ne s'applique pas aux examens de l'Etat. Peuvent également s'inscrire, les personnes ayant obtenu une autorisation d'inscription au DSCG Cnam-Intec dans le cadre d'une validation des acquis professionnels (V.A.P. 85).

Organisation

15 crédits

Contenu de la formation

L'information et la communication Présentation de documents techniques et professionnels Epistémologie et méthodologie de la recherche en gestion Le stage de 12 semaines (ou l'activité professionnelle d'une durée au moins équivalente) doit être accompli dans un cabinet d'expertise comptable ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association. A l'issue du stage, le candidat doit produire un mémoire présentant l'organisation dans laquelle s'est effectué le stage et développant un sujet directement en rapport avec la ou les missions effectuées par le stagiaire et la formation théorique du DSCG. Le sujet du mémoire fait l'objet d'un agrément.

Aucun cours pour le semestre 1

Aucun cours pour le semestre 2